



PROGRAMME REDEVABILITE

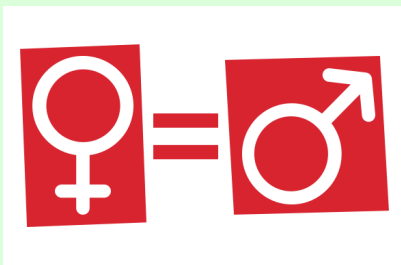
Direction du développement
et de la coopération DDC

« Rendre des comptes, tenir compte, demander des comptes »

A la une

Message à l'occasion du 8 mars 2022

La promotion de l'égalité de genre est l'un des principes clés de la redevabilité (...). Parité et équité sont des principes essentiels pour assurer l'émancipation, le renforcement des capacités, l'autonomie, la justice et le développement. [Voir plus](#)



Redevabilite.bj

Le Programme Redevabilité

Le Programme Redevabilité, financé par la Coopération Suisse et mis en œuvre par GFA Consulting Group au Bénin, vise à créer un cadre où les autorités, les citoyens et les médias travaillent ensemble en exerçant une redevabilité mutuelle pour l'amélioration de la qualité des services rendus aux populations.

C'est un mois de mars chargé d'activités ! Outre les nombreuses activités des OSC partenaires, notons en particulier :

- La **visite de l'Ambassadeur Suisse Stadler à Allada** le 18 mars, où il a pu s'entretenir avec la radio **Voix de la Lama** et avec l'organisation **SOS CIVISME**
- Le **lancement du projet « SA4N » (Responsabilité sociale pour la nutrition)**, le mis en œuvre par **CARE Bénin Togo**, et cofinancé par la Banque Mondiale et la Coopération Suisse

- Le **lancement du projet PAAJCOG (Projet d'Appui spécial à l'Apurement des comptes de Gestion des Communes)** mis en œuvre par **ALCRER** et cofinancé par la Coopération Suisse, GIZ et l'Ambassade des Pays-Bas
- Une **mission de suivi technique et financier** de l'ensemble des partenaires du programme, menées par l'Unité de Gestion du Programme (UGP)
- Une **tournée départementale de présentation des lignes directrices** de l'Appel à Propositions du FoSIR 2022
- La **poursuite de l'état des lieux des normes et standards de qualité** des services essentiels (eau/ assainissement, éducation, santé et Etat-Civil), par les ministères sectoriels.

Bonne lecture !

Sommaire

Le Programme Redevabilité	1
Message JIF 2022	1
21 Porteurs de Projets - FoSIR 2021.....	2
Lancement du SA4N—24 Mars Care Bénin Togo	2
Tournée départementale du 25 Mars au 05 Avril 2022.....	3
Lignes Directrices FoSIR.....	3
Visite de l'Ambassadeur Stadler à Allada.....	3
Cadre de résultat du Programme Redevabilité.....	4



Nos partenaires à l'honneur

21 Porteurs de projets—FoSIR 2021

- **AFASOPS** : Appui à la restauration des valeurs citoyenne et la promotion de la redevabilité sociale chez les artisans et les jeunes dans le secteur de la santé (So-Ava, Toffo et Zè)
- **ALINAGNON ONG** : Safe routes to school (Cotonou)
- **AProDeSE** : Pacte de durabilité comme levier de dialogue Etat-OSC autour duquel les ACEP veillent sur la gouvernance du secteur AEPHA (Bembèrèkè et Tchaourou)
- **ASEP ONG** : Appui à la durabilité des interventions dans le domaine de l'eau potable, hygiène et assainissement à travers la concertation et le dialogue entre les communautés et les autorités locales à Akpro-Missérété
- **ACAD** : Redevabilité comme moyen de lutte contre l'extrémisme violent dans les communes frontalières de l'Atacora Ouest (Matéri, Tanguiéta et Boukombé)
- **CSID** : Projet Citoyenneté, Redevabilité et santé : l'engagement citoyen pour des services de santé de qualité à Bembèrèkè
- **CONSAMUS** : Appui aux mutuelles de santé pour l'amélioration de l'accès aux soins et aux services de santé de qualité à Bembèrèkè, N'Dali et Péhunco
- **ECO BENIN** : L'eau pour les citoyens et par les citoyens : actions de veille citoyenne pour l'accès à l'eau potable dans les zones rurales de la commune de Boukoumbé.
- **GRAS ONG** : Renforcement des acquis du Projet d'Appui à la lutte contre l'insalubrité autour des ouvrages d'Eau potables—Bopa, Grand-Popo
- **Les amis de Don Bosco** : Projet d'amélioration de la santé communautaire à travers l'approche de qualité sociale dans la commune de Zagnanado
- **MEDL ONG** : Projet d'appui au renforcement de la fourniture des services de santé et d'hygiène aux femmes dans les marchés (Abomey, Klouékanmè, Kpomassé)
- **OLA AFRICA** : Intégration de la redevabilité dans le fonctionnement des centres de santé de la zone sanitaire Parakou/N'Dali
- **ONG GSAT** : Projet d'appui à l'amélioration des performances du secteur public de l'eau dans les communes de Tchaourou et de Parakou
- **PIED ONG**: Appui à la gestion participative des collèges de la Donga (Basilla, Djougou, Copargo, Ouaké)
- **POJDDC** : Appui à l'introduction de la carte de score communautaire dans les huit communes du département de l'Atlantique
- **REPSFECO** : Contribution à une citoyenneté active et participative des femmes et des jeunes pour une meilleure redevabilité dans le secteur de l'eau et de l'assainissement à Dogbo, Houéyogbé et Ouèssè
- **SOS CIVISME**: Projet Bon citoyen 2 (Allada, Bantè, Tchaourou)
- **TANDEME GENERATION ONG** : Renforcement de la veille pour un service public de l'eau potable continu et de qualité dans la commune de Ouaké
- **UFEC/2ABDC** : Projet de promotion de la veille citoyenne des femmes et jeunes au processus au développement local—Nikki, Malanville, Dassa
- **CHANGEMENT SOCIAL BENIN** : Systématisation de l'exercice de la redevabilité axée sur les normes de qualité dans le sous-secteur des enseignements maternel et primaire—77 communes du Bénin
- **DEJESUS COMEDY CLUB** : Promotion de la Redevabilité et l'Assistance par les Techniques d'Information et de la Communication au Bénin—77 communes du Bénin

Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Lancement du projet « SA4N » - 24 mars 2022 - CARE Bénin Togo

Appuyée par la Coopération Suisse et la Banque Mondiale, l'ONG Care International Bénin/Togo a procédé, jeudi 24 mars 2022 à Cotonou, au lancement officiel du projet « SA4N », Social Accountability for Nutrition.



Le projet SA4N couvre six communes du Bénin (Allada, Adjohoun, Djakotomey, Ouesse, Matéri et Gogounou) et a pour cible les enfants de 0 à 12 ans et les femmes enceintes et allaitantes.

Le projet SA4N vise à "Améliorer la transparence, la Redevabilité et la réactivité des services de nutrition et de la petite enfance grâce à des mécanismes de Redevabilité sociale collaborative aux niveaux national, régional et local".

Après les allocutions liminaires, le lancement officiel a été fait par le Secrétaire Permanent du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (SP-CAN) et la Cheffe de la Coopération suisse au Bénin, Elisabeth Pitteloud.



Lancement imminent de l'Appel à Propositions (AàP) du FoSIR 2

Une tournée départementale du 25 mars au 05 avril 2022

L'objectif global de la tournée départementale est d'informer les différentes OSC, les intercommunalités et autres acteurs sur la 2ème édition de l'appel à propositions du Fonds de Soutien aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR). Il s'agira de restituer aux acteurs les résultats clés de l'évaluation du 1er appel à propositions et d'informer les différents acteurs sur les priorités et centres d'intérêt, les critères d'éligibilité et la procédure de sélection des projets à subventionner.

Organisées avec l'appui inestimable de la Maison de la Société Civile, ces séances départementales d'information voient la participation des porteurs potentiels de ces subventions : ONG, faitières, réseaux ou plateformes d'OSC, ONG, Associations de femmes et de jeunes et associations intercommunales.

Calendrier

- Vendredi 25 mars – **Calavi**, Atlantique

- Lundi 28 mars – **Kétou**, Plateau et **Natitingou**, Atacora
- Mardi 29 mars - **Porto-Novo**, Ouémé et **Djougou**, Donga
- Mercredi 30 mars – **Lokossa**, Mono et **Parakou**, Borgou
- Jeudi 31 mars – **Azovè**, Couffo et **Kandi**, Alibori
- Vendredi 01 avril – **Bohicon**, Collines et **Dassa**, Zou
- Mardi 05 avril - **Cotonou**, Littoral

Les lignes directrices

L'AàP vise à soutenir des initiatives de redevabilité proposées et portées par des OSC sous forme individuelle ou structurées en réseaux, faitière ou plateformes et des intercommunalités en vue de la fourniture de services publics de qualité par les administrations centrales et locales plus conscientes de

leur responsabilité dans la délivrance desdits services. Les secteurs prioritaires du présent AàP sont : (i) la santé, (ii) l'éducation, (iii) l'eau/assainissement et (iv) l'état-civil.

Les lignes directrices précisent les modalités de soumission, les critères

d'évaluation des offres et l'échéancier du présent AàP. Les candidats intéressés par le présent AàP sont priés de télécharger les lignes directrices et autres annexes y relatifs sur les sites internet du Programme Redevabilité et de la Maison de la Société Civile, à partir du **5 avril prochain, à 15h**.

Visite de l'Ambassadeur Stadler à Allada (Radio Lama & SOS Civisme)

L'Ambassadeur de Suisse près le Ghana, Togo et Bénin, SEM Philipp Stadler, a effectué dans la matinée du vendredi 18 mars 2022 une visite des locaux de la radio "La Voix de la Lama" 103.8 Fm.

La délégation était composée de Mme Elisabeth Pitteloud Alansar, Cheffe de la Coopération Suisse au Bénin, M. Serge-Camille Tonoukouin, M. Justin Adido, tous deux Chargés de Programme de la Coopération Suisse et de M. Henri Valot, Chef d'équipe de l'Unité de Redevabilité.



SEM Philipp Stadler, a indiqué que l'objectif de la sortie est de témoigner « de la volonté et de l'engagement de la Coopération Suisse de s'imprégner des réalités

de la radio à travers son implication dans le Programme Redevabilité. »

Plusieurs personnalités ont répondu présent dont le maire de la commune d'Allada et le Directeur de la Radio Kpassè de Ouidah.

La Radio Lama est membre de la FerCAB, l'un des partenaires majeurs du Programme Redevabilité, mis en œuvre par GFA Consulting Group.

Par ailleurs, après l'étape de la radio Lama, la délégation s'est rendue à l'atelier de l'ONG SOS Civisme dans le cadre de sa formation sur « Renforcement de capacité de 40 jeunes sur la redevabilité sociale et les techniques d'interpellation ». SOS Civisme fait partie des structures bénéficiaires du Fonds d'Appui aux Initiatives de Redevabilité (FoSIR) financé par la Coopération Suisse au Bénin.



Cadre de Résultats

L'objectif général du programme est :

"Les citoyens jouissent de plus en plus de leurs droits socio-économiques et politiques grâce à la systématisation de la demande et de l'offre de redevabilité et à l'efficacité des institutions de régulation et de contrôle"

Il est décliné en quatre (04) Objectifs spécifiques ou Outcomes.

Théorie du Changement du programme

"Si les citoyens connaissent et réalisent leurs droits, si les organisations de la société civile ainsi que les médias réalisent les leurs et interagissent avec les pouvoirs publics, si les institutions de régulation et de contrôle jouent efficacement leur rôle, grâce à un renforcement approprié de leurs capacités, et si l'Etat exerce effectivement ses responsabilités, il en résultera un environnement favorable à la culture de la redevabilité.

Cet environnement, soutenu par les partenaires au développement et caractérisé par la transparence et la bonne gestion des affaires publiques, la confiance mutuelle et la participation individuelle et collective des citoyens au processus décisionnel, améliorera l'efficacité des autorités dans la délivrance des services publics".

Quatorze (14) produits (outputs) comme présentés dans le tableau qui suit sont attendus de la mise en œuvre cette deuxième phase.

Outcome 1 : Les citoyens sont conscients de leurs droits et devoirs et exigent des services publics de qualité auprès des administrations centrales et locales	
Outputs	1.1 Les associations d'usagers de services publics (AUSPu) émergent dans les secteurs prioritaires et sont structurées du niveau local au niveau national
	1.2 Les OSC renforcées accompagnent les AUSPu et autres organisations de base pour exiger le respect des normes de qualité dans les services publics
	1.3 Les médias ont rapproché la demande et l'offre de redevabilité à travers les espaces de dialogue et d'interpellation qu'ils animent
Outcome 2 : Les autorités locales et nationales assument mieux leur responsabilité dans la délivrance de services publics de qualité	
Outputs	2.1 Les responsables des institutions étatiques se sont approprié les notions sur la redevabilité et ses mécanismes de mise en œuvre
	2.2 Les principes de redevabilité sont intégrés dans les mandats des institutions étatiques qui les respectent
	2.3 Des espaces de dialogue et de contrôle citoyen de l'action publique sont animés pour évaluer la qualité des services publics fournis
	2.4 Un plan de campagne de plaidoyer /lobbying mobilisant les alliés et partenaires du Programme Redevabilité est mis en œuvre, suivi et évalué
Outcome 3 : La redevabilité sociale, financière et électorale a progressé à travers le renforcement des institutions de régulation et de contrôle	
Outputs	3.1 Les institutions de régulation et de contrôle respectent leurs obligations en matière de redevabilité et améliorent la qualité de leurs prestations
	3.2 Les citoyens ont un meilleur accès à la justice
	3.3 Les processus électoraux sont inclusifs et transparents grâce à la contribution active des OSC et des médias
	3.4 Les mécanismes de veille et d'interpellation citoyenne sont fonctionnels
Outcome 4 : Les partenaires du BuCo ont amélioré leur gouvernance interne et sont redevables vis-à-vis de leurs parties prenantes	
Outputs	4.1 Les partenaires de la DDC disposent d'un bon système de suivi - évaluation et capitalisation qui renseigne des indicateurs de redevabilité alignés sur ceux du Programme Redevabilité 2
	4.2 La redevabilité en matière de nutrition est effective et prend en compte le caractère multisectoriel des défis nutritionnels
	4.3 L'état de la redevabilité au niveau national est apprécié annuellement avec une analyse des progrès réalisés

4 principes de la redevabilité

- ◆ La **transparence** permet la libre circulation de l'information entre les institutions et les parties prenantes lors de la prise de décision, du déroulement de l'action et de l'établissement des rapports.
- ◆ La **participation** permet aux parties prenantes internes et externes d'être impliquées dans le processus de prise de décision.
- ◆ L'**évaluation** permet aux parties prenantes de porter une appréciation sur les activités, les productions, les résultats et les impacts des actions des porteurs de responsabilité (notamment en matière de qualité des services publics).
- ◆ Les procédures de **réclamation et de réparation** permettent de soulever la question de la qualité des prestations des institutions et de les sanctionner au cas où les objectifs ne sont pas atteints.

Réalisation

Programme Redevabilité
 Tel : +229 97 42 04 61
 E-mail : redevabilité.benin@gfa-group.de



La Redevabilité :
"L'obligation qui est faite à toute personne gérant des ressources ou titulaire de fonction officielle ou d'un autre poste de confiance, de rendre compte de l'utilisation prévue et effective des ressources ou

